

Isère: les résidents d'un Ehpad associatif s'engagent sur le développement durable



Crédit: Shutterstock/weedezign

*Des résidents de la maison d'accueil Notre-Dame-des-Roches, à Anjou (Isère), ont élaboré une charte dans le cadre d'une démarche de responsabilité sociétale des entreprises (RSE). Karine Jovillain, la directrice de l'établissement, a présenté cette initiative lors du Géronforum de la **Fédération nationale avenir et qualité de vie des personnes âgées (Fnaqpa)**, mi-juin.*

A Anjou (Isère), une partie des 75 résidents de l'Ehpad associatif Notre-Dame-des-Roches ont été mis à contribution afin d'agir pour la protection de l'environnement et le développement durable. Karine Jovillain, la directrice, les a en effet impliqués dans la réalisation d'une charte, a-t-elle raconté au Geronforum de la Fnaqpa, le 18 juin, à Biarritz.

Au même titre que les prestataires et les salariés, les résidents sont ainsi parties prenantes de la démarche RSE au sein de l'Ehpad et peuvent agir pour économiser l'énergie ou limiter le gaspillage alimentaire.

L'établissement isérois fait partie des 15 sites expérimentateurs (dont 13 Ehpad et deux services de soins infirmiers à domicile -Ssiad-) engagés dans la recherche-action nationale Add'âge, lancée entre autres par la Fnaqpa. C'est d'ailleurs dans le cadre de ces échanges que Karine Jovillain a transposé, avec son animatrice, une idée déjà initiée dans un établissement à Avignon.

Le dispositif Add'âge amène déjà l'Ehpad à travailler sur deux axes, "Achat et notion d'habiter", et "déchets et notions du participatif", a précisé la directrice, qui a ajouté être accompagnée par deux experts: [le Comité pour le](#)

[développement durable en santé](#) (C2DS), "pour la notion environnementale et la responsabilité managériale", et le cabinet conseil en gérontologie [Gerontim](#), concernant "les responsabilités sociale et sociétale".

Elle a insisté sur le fait que ces partenaires représentaient "une force pour mettre en place ces actions, parce que la volonté d'un directeur ne suffit pas, même si c'est important d'avoir un leadership". Elle a ajouté que tous les collaborateurs avaient été intégrés au sein d'un comité de pilotage et s'impliquaient "au quotidien".

Une charte de partenariat et des fiches pratiques

Pour intégrer les résidents, au mois de mars, la directrice a expliqué que l'animatrice s'était positionnée "dans la continuité d'ateliers de revue de presse hebdomadaires", évoquant le développement durable à l'échelle locale.

L'intervenante est partie des trois objectifs prioritaires pour l'établissement: réduire les consommations d'énergie, diminuer les impacts environnementaux et intégrer le bien-être au travail. Elle a pu s'appuyer sur deux supports du C2DS.

- D'abord, une charte de partenariat des sous-traitants, signée par les salariés et les prestataires, "pour que les engagements de l'établissement soient partagés par toutes les parties prenantes de la communauté de communes et de la région", a indiqué Karine Jovillain.

Y sont listés neuf engagements: "savoir-être", "respecter le plan de protection sécurité", "respecter les zones d'accès", "tenue vestimentaire", "bien-être, respect et politesse", "ne pas fumer", "respecter les protocoles d'hygiène", "protéger le secret médical et professionnel", "protéger l'environnement"

- En parallèle, des fiches ont été éditées par le C2DS concernant la qualité de l'air intérieur, les impacts sur l'environnement et la restauration durable.

De quoi ensuite sonder les résidents afin de "savoir ce qui les intéressait, comment ils se représentaient cette implication, et en quoi ils avaient envie, à leur niveau, de s'investir", a résumé la directrice, qui a repris les fiches une par une.

Trois axes d'engagement

- Améliorer la qualité de l'air intérieur

A partir de la brochure fournie par le C2DS, il s'agissait de cibler des "écogestes simples mais essentiels" effectués par les résidents (aérer les pièces deux fois par jour) et/ou le personnel (adapter la ventilation au volume de la pièce et nettoyer les extractions d'air, maintenir le taux humidité autour de 50%, refermer les bouchons des produits d'entretien, etc.).

Cela passe aussi par le choix au moment des achats via la mutualisation ou le dispositif Add'âge, a souligné Karine Jovillain: "A 15, on peut avoir du poids sur les fournisseurs et faire changer la donne en étant exigeant dans la qualité des produits".

- Les impacts sur l'environnement

La fiche du C2DS résume dix gestes pour réduire les consommations et les émissions de gaz à effet de serre de 2% par an dans le cadre de la campagne [Two For Ten](#), parrainée par le ministère de l'environnement.

Il s'agit par exemple de diminuer la quantité des déchets, la consommation d'eau, de réduire les supports papier, d'ajuster la température ou encore d'optimiser les transports.

- La restauration durable

La directrice a assuré qu'il s'agissait là "d'une préoccupation au quotidien pour les personnes âgées, qui ont vécu des époques de privation de nourriture pendant la guerre" et qu'elles avaient été "faciles à sensibiliser".

Karine Jovillain a également tenu à saluer la "grande implication" du partenaire principal, Sodexo, lequel a signé "une charte particulière avec le C2DS" et "un contrat renégocié" avec l'Ehpad. Quelques pistes sur cet axe consistent à "estimer les achats au plus juste, privilégier produits locaux et de saison, optimiser le stockage des denrées, ou élaborer des menus adaptés aux attentes des résidents".

Sur cette base, les résidents participants ont soumis leurs propositions. En avril, l'animatrice en a sélectionné dix et a rédigé une charte qu'elle a ensuite présentée aux intéressés, et soumise à leurs signatures.

[Charte des résidents, Ehpad Notre-Dame-des-Roches à Anjou](#)

Karine Jovillain a précisé que la charte avait été lue et partagée avec les familles lors d'un conseil de la vie sociale (CVS), "pour être présentée à tous et signée par ceux qui le souhaitaient."

cbe/vl

Claire Beziau